

(19)/19

-3-

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'ESSENTIEL DE NOTRE MESSAGE DEMEURE INCHANGÉ: LES AUTORITÉS MILITAIRES HAITIENNES DOIVENT S'ACQUITTER DE LEURS ENGAGEMENTS ET LE PRÉSIDENT ARISTIDE DOIT RETOURNER EN HAITI. LE CANADA DEMEURE PLEINEMENT ENGAGÉ À LA RÉALISATION DE CES OBJECTIFS. MON GOUVERNEMENT ESTIME QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE EST UNIE DANS SA DÉTERMINATION DE VOIR COMPLÉTÉ LE PROCESSUS ENTAMÉ À L'ÎLE DE GOUVERNEURS. LA RÉOLUTION QUI SE TROUVE DEVANT LE CONSEIL REFLÈTE CETTE DÉTERMINATION ET L'UNITÉ DE NOS OBJECTIFS. IL S'AGIT D'UNE ÉTAPE IMPORTANTE AFIN DE S'ASSURER QUE LE PRÉSIDENT ARISTIDE RETOURNE EN HAITI ET QU'UNE AUTORITÉ LÉGITIME Y SOIT ENFIN RESTAURÉE.